



Photo © REVU

L'Hôtel de la Plage sera divisé en appartements de standing avec vue sur Meuse. Derrière, un parc privatif et la Résidence de la Plage, avec d'autres appartements de qualité.

DES RÉNOVATIONS D'ENVERGURE

Un chantier d'expression artistique unique

À Jambes, nombreux sont les sites de haute valeur patrimoniale dont le chantier se termine. Citons, la Villa Marine (rue Wasseige et rue Mazy) qui, en plein cœur de Jambes et à quelques pas du halage, attend de vendre ses derniers appartements. L'Hôtel de la Plage est aussi en pleine réfection. Dans l'esprit « mosan », idéalement situé, face à la Citadelle, au confluent de la Meuse et de la Sambre, le bâtiment offre les avantages de la proximité avec les commerces et du calme du halage.

tectural que sur son aspect social. L'objectif est en effet d'y proposer des loyers de logements sociaux environ moitié moins chers que ceux habituellement rencontrés dans les résidences-services. En parallèle de ce chantier d'envergure, la Maison de repos des Chardonnerets est aussi en travaux dans un objectif de remise à neuf et aux normes.

Dans ce même quartier, rue de Dave, c'est un autre chantier colossal qui va être entamé... L'ancien site industriel de la

Une projection 3D de l'angle emblématique de la moutarderie. La carcasse sera conservée, l'intérieur fera place aux appartements.

moutarderie Bister à Jambes fait l'objet d'un chantier à la fois de rénovation mais aussi d'expression artistique unique. Un bel exemple de mise en lumière du patrimoine jambois.

Le projet est l'initiative d'une tripartite : la Ville de Namur, dans le cadre de **Namur Confluent Culture** ; Cobelba, entreprise auteur du projet et Smart, association professionnelle des métiers de la création. Le permis d'urbanisme n'est pas encore déposé, ce sera chose faite très prochainement mais l'appel à projets est lancé. Et, les réponses commencent à rentrer, la date limite est fixée : le 22 avril. Artistes, auteurs, créateurs, il vous reste quelques jours pour rassembler vos idées !

De quoi s'agit-il ? Un appel aux artistes pour la conception et la réalisation d'œuvres d'art sur l'ancien site industriel. Il leur est demandé de s'approprier l'ancienne moutarderie Bister et d'y proposer des œuvres originales conçues pour le lieu. L'acte créatif s'inscrira à la fois dans une démarche artistique, patrimoniale (de mémoire) et so-

De l'autre côté de Jambes, rue de Dave, ce sont de petits appartements dans une résidence-services à destination de personnes âgées qui sont en cours de travaux. En août dernier avait lieu l'inauguration des travaux, et l'annonce de ce partenariat public, public, privé. Le Foyer jambois, en partenariat avec le CPAS de Namur et avec Dherte Istasse, a commandé la construction d'une résidence-services sociale de 40 unités d'habitation. Un projet à suivre tant sur le plan archi-



photo © COBELBA

Par Carole DEBATTY

ciale. Le site présente une friche industrielle aussi rare à Namur que temporaire. Il fallait se saisir de l'occasion. Cela aboutira à une forme d'art éphémère qui se déroulera de fin avril à fin septembre 2014 et avancera par phase. Les artistes s'adapteront au calendrier des travaux proposant trois grands temps d'avancement. Chaque nouvelle phase sera marquée par un vernissage et/ou fête de fin de travaux et par des moments d'ouverture au public. Certaines performances pourraient même se dérouler en direct, lors des festivités. L'objectif est bien de valoriser le site, de le rendre accessible une dernière fois au public (ndlr : la visite de la moutarderie était une étape cé-

lèbre pour les touristes à Namur, comme celle des brasseries). Mais l'idée est aussi d'associer les riverains au chantier.

L'habitat au cœur d'une moutarderie

Le permis n'est pas encore déposé, mais le projet est bien dessiné, chez Cobelba. La carcasse industrielle sera gardée et, à l'intérieur, les pots de moutarde feront place aux résidents. La vocation finale sera uniquement résidentielle, une vingtaine d'appartements se tiendront dans la moutarderie, et sur le site en face (rue des Libérateurs), huit appartements et trois maisons mitoyennes seront construits. « Nous souhaitons une réelle interaction avec le passé. Nous ne

voulons pas faire table rase mais intégrer l'histoire, le quartier au nouveau bâtiment », explique Thibault l'Olivier, architecte responsable du projet chez Cobelba. L'initiative artistique trouvera un écho bien après les travaux. Ainsi, l'idée est que l'ancienne salle de dégustation pourrait être gérée par Smart. L'espace deviendrait une sorte de salle polyvalente qui appartiendrait à la copropriété. Ce serait-là un espace définitivement consacré à l'expression artistique.

Art éphémère

Nous avons interrogé Alain Bombaert, conseiller chez Smart, sur ces notions artistiques méconnues à Namur, sur celle d'« art éphémère » par exemple.

La grille actuelle du site, à rue.

« L'art éphémère c'est le pendant de la liberté artistique. Des témoignages photo ou vidéo garderont une trace de ces œuvres mais ce sera peut-être la seule. Cela n'exclut pas la possibilité d'achat indépendant, si une œuvre était construite indépendamment des bâtiments. Cobelba a manifesté la volonté de garder ces œuvres, mais ce ne sera peut-être pas possible. En tous cas, ce n'est pas assuré, c'est ce qui les rendra d'autant plus spontanées. Un autre intérêt de ce chantier progressif et des phases de travaux associées aux performances, c'est que certains trouveront l'inspiration au fil du temps. Des artistes pourront se joindre au projet en cours. L'aspect évolutif fait partie intégrante du projet. »

C'est un peu nouveau pour Namur, de consacrer une place à l'art spontané ?

« Dans d'autres villes, on constate un aspect plus sauvage à l'art. C'est vraiment propre à Namur cette idée de « squat contrôlé ». Une forme de liberté artistique maîtrisée, encadrée. L'avantage, c'est que les œuvres seront protégées. Mais il faut reconnaître aussi que Namur ne présente pas beaucoup de friches industrielles propices à ces expressions totalement libres. On pourrait comparer la démarche proposée à la moutarderie Bister à celle qui donne lieu à une exposition, actuellement, au Beau Vallon (Voir *Confluent* 478). »

L'intérieur de la moutarderie, vide, doit inspirer les artistes.

Projet dessiné par Büro5, architecte désigné par Cobelba. Coupe qui sera l'objet de la demande de permis d'urbanisme.



Photo © Alain BOMBAERT

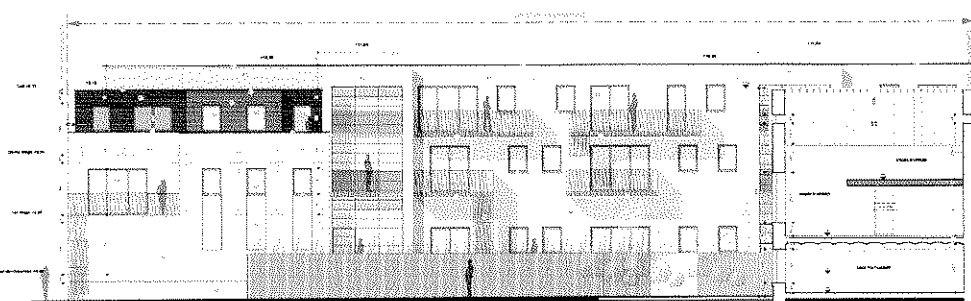


Photo © COBELBA et BÜRO5